

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le quatre juillet deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la mairie, sous la présidence de M. CARLIERE Frédéric Maire.

La séance a été publique.

Etaient présents :

MM. CARLIERE Frédéric, DENEUFVE David, FLEURY Philippe, GERON Michel, LEGROS Mathieu, LEPETIT Patrick, ROSE Marc et VOGEL Benjamin.

Mmes BOUREL Fanny, COZIC Bernadette, LEBER Sophie et VANIER Pascaline.

Pouvoirs :

Mme LAVILLE REVET Géraldine donne pouvoir à M. CARLIERE Frédéric.

M. REVOL Philippe donne pouvoir à M. GERON Michel.

Absents et excusés :

Mmes BACHELEY Françoise, CHEDRU Dominique, FAUCHIER Elise, LAVILLE REVET Géraldine, LEROUX Christelle et MESNIL Virginie.

MM. COSTANTIN David, MOIZAN Gérard et REVOL Philippe.

Secrétaire de séance :

M. ROSE Marc

Le procès-verbal de la précédente séance est soumis à approbation.

Il est adopté à l'unanimité.

Sauf indication contraire, la délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Question n° 1 : Mandataire Ciné-Seine

Adoption du rapport annuel 2023

Le rapport annuel 2023 du mandataire Ciné-Seine est approuvé. Il est disponible en Mairie.

Question n° 2 : Communauté de Communes Campagne de Caux

Adoption du rapport d'activités général 2023

Le rapport d'activités général 2023 de l'EPCI est approuvé. Il est disponible en Mairie.

Question n° 3 : Communauté de Communes Campagne de Caux

Adoption de la convention foncière pour la construction d'un pôle d'échange multimodal

La convention de mise à disposition de la parcelle AA143 au profit de la Communauté de Communes Campagne de Caux est approuvée. La disposition de la parcelle est gratuite.

Mme VANIER Pascaline demande si la commune connaît la date de démolition du Foyer des Anciens et M. ROSE Marc sollicite la date de commencement des travaux dudit pôle. M. le Maire répond qu'à l'heure actuelle, ces éléments n'ont pas été portés à sa connaissance.

**Question n° 4 : Société Anonyme d'Economie Mixte Immobilière de Normandie SEMINOR
Adoption de la convention de partenariat pour le projet immobilier de l'îlot St François**

La convention de partenariat au profit de SEMINOR est approuvée. Elle mentionne les engagements respectifs des contractants ainsi que les dispositions particulières relatives à la construction de logements, à la réhabilitation et reconversion d'un bâtiment communal en logements locatifs aidés.

Mme BOUREL Fanny demande le devenir des associations communales (Club des Jeunes – section informatique/peinture et ACMG) qui sont actuellement hébergées au sein de l'îlot St François.

M. le Maire répond que ces trois associations devraient intégrer la salle du dernier étage du bâtiment de restauration scolaire puisque la salle de classe dédiée au dispositif ULIS déménage pour le rez-de-chaussée de l'école élémentaire à compter de la prochaine rentrée scolaire.

**Question n° 5 : Mme COADOU, diététicienne, nutritionniste
Adoption de la convention de mise à disposition à la MDA**

La convention pour la mise à disposition de la salle n°14 de la MDA à compter du 1^{er} mai 2024 est approuvée pour un loyer mensuel de 100 euros.

**Question n° 6 : Mme BARBAS, sophrologue
Adoption de la convention de mise à disposition à la MDA**

La convention pour la mise à disposition de la salle n°1 de la MDA à compter du 1^{er} juin 2024 est approuvée pour un loyer annuel de 380 euros.

**Question n° 7 : Mme LEVARAY, aromathérapeute
Adoption de la convention de mise à disposition à la MDA**

La convention pour la mise à disposition de la salle n°14 de la MDA à compter du 1^{er} juillet 2024 est approuvée pour un loyer mensuel de 80 euros.

**Question n° 8 : Mme LALLAU, orthophoniste
Approbation de la location au cabinet médical**

La location au cabinet médical du local actuellement loué à Mme LAMBERT, orthophoniste, est approuvée à compter du 1^{er} août 2024 au profit de Mme LALLAU, elle aussi orthophoniste. Mme LALLAU remplacera Mme LAMBERT qui prend congés pour raisons personnelles. Le loyer est acté au tarif de 260 euros mensuels avec 44 euros de charges mensuelles. Il est également entériné que les frais de baux seront à la charge Mme LALLAU.

**Question n° 9 : Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)
Participation 2024**

La participation de la commune au titre de l'année 2024 au profit du Département de la Seine-Maritime est actée au tarif de 0.23 euros/habitant.
Le montant total versé par la commune sera donc de 661.94 euros.

*Mme BOUREL Fanny intervient en expliquant concrètement à l'assemblée ce qu'est le FAJ et à quoi sont destinés les fonds perçus par les Missions Locales.
M. le Maire remercie la conseillère municipale pour son explication.*

**Question n° 10 : Demande de subvention au profit de la commune
Région de Normandie – aide « aménagement et équipement scénique »**

La demande de subvention auprès de la Région est validée comme suit :

- Eclairage de la salle culturelle « La Ficelle » : passage partiel en LED
Devis pour les travaux : 16 592.90 € HT.
Taux de participation sollicité : 30% soit 4 977.87 €
Taux de participation obtenu par le Département de la Seine-Maritime : 50% soit 8 296.45 €
Reste à charge pour la commune : **3 318.58 €**

**Question n° 11 : Demande de subvention au profit de la commune
Département de la Seine-Maritime – aide « installation de systèmes d'éclairages performants dans les bâtiments publics »**

La demande de subvention auprès du Département est validée comme suit :

- Eclairage des salles de classes de l'école élémentaire : passage en LED
Devis pour les travaux : 13 474.40 € HT.
Taux de participation sollicité : 50% soit 6 737.20 €
Reste à charge pour la commune : **6 737.20 €**

**Question n° 12 : Demande de subvention au profit de la commune
Département de la Seine-Maritime – aide « manifestations culturelles 2024 »**

La demande de subvention auprès du Département est validée comme suit :

- Coût de la projection plein air du 05/07/24 : 2 184 € HT
50 % de subvention sollicités soit un montant de 1 092.00 €.

**Question n° 13 : Demande de subvention extra-communale
Office National des Combattants et des Victimes de Guerre**

Suite à la réception d'un courrier de demande de subvention en date du 08 mars 2024, l'octroi d'une subvention au titre de l'année 2024, d'un montant de 100 euros, est approuvé au profit de l'ONCVG.

**Question n° 14 : Ateliers Futsal
Approbation de la tarification**

A compter du 1^{er} septembre 2024, le tarif de la carte adhérent sera de 15 euros.

Question n° 15 : Remboursement de frais d'électricité par le Diocèse au profit de la commune
Approbation du remboursement

Depuis le 9 septembre 2022, le Diocèse est locataire via un bail emphytéotique de la salle communale « Le Vivier ». Le changement du titulaire du contrat n'ayant toujours pas été pris en compte par le fournisseur d'électricité, la commune a réglé une facture de 29.65 euros correspondante à la période de consommation du 01/01/2024 au 31/03/2024.

Le remboursement de 29.65 euros par le Diocèse au profit de la commune est approuvé.

Question n° 16 : Remboursement d'une commande Terre de Jeux par la Coopérative scolaire de l'école élémentaire « Jean Savigny » au profit de la commune
Approbation du remboursement

Dans le cadre des actions menées pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la commune a acheté, suite à une demande de la Directrice de l'établissement scolaire, via son compte en ligne « Terre de Jeux », 5 t-shirts pour l'école élémentaire.

Le remboursement de 31.12 euros par la Coopérative scolaire de l'école élémentaire « Jean Savigny » au profit de la commune est approuvé.

Question n° 17 : Remboursement de la commune au profit d'association communale ACMG
Approbation du remboursement

La commune a encaissé par erreur une location de salle municipale à l'association communale. Le remboursement de 50 euros par la commune au profit de l'ACMG est approuvé.

Question n° 18 : Institution d'indemnité pour élections
Approbation de l'Indemnité Forfaitaire pour élections

Un seul agent de la collectivité (catégorie A) ouvre droit à l'indemnité forfaitaire pour élections. Le montant individuel pourra être porté au maximum autorisé. L'IFCE coefficient 1 est approuvée.

Question n° 19 : Créations d'emplois non permanents
Accroissement saisonnier d'activité pour le centre multisports de juillet 2024.

La création de trois emplois non permanents relevant du grade d'éducateur territorial des APS pour effectuer les missions d'éducateurs sportifs au centre multisports du 05.07.24 au 26.07.24 pour une durée légale de travail de 35/35^{ème} (+ 9h30 supplémentaires hebdomadaires) est approuvée. La rémunération est fixée comme suit : IB 401 et IM 376

Mme BOUREL Fanny demande s'il serait possible de rouvrir le service de garderie le soir. M. le Maire et M. ROSE Marc lui répondent tous deux par la négative en soulignant que ce service, facultatif, est fermé depuis 2 ans car il est onéreux (heures supplémentaires à régler aux membres du personnel communal) et inscriptions d'enfants à la garderie pas assez nombreuses.

Question n° 20 : Signature de deux Parcours Emplois Compétences
Approbation

La signature de deux contrats aidés Parcours Emplois Compétences, pour le service technique, est actée comme suit :

- Théo VALLET : début de contrat au 05.07.24 pour une période de 9 mois.
 Contrat de 30 heures hebdomadaires dont 20 prises en charge par l'Etat à hauteur de 30%.
- Bastien FACQ : début de contrat au 15.07.24 pour une période de 10 mois.
 Contrat de 30 heures hebdomadaires dont 20 prises en charge par l'Etat à hauteur de 50%.

Mme BOUREL Fanny demande si les deux recrues sont de Goderville.

Monsieur le Maire lui répond qu'un des jeunes est domicilié à Goderville tandis que l'autre est domicilié à BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX. La volonté de la commune est de faire travailler des personnes du territoire.

Mme BOUREL Fanny surenchérit en disant que c'est une très bonne chose.

Question n° 21 : Signature d'un Parcours Emplois Compétences ou d'un Service Civique
Approbation

La signature d'un contrat aidé Parcours Emplois Compétences ou d'un Service Civique pour les écoles est actée à compter du 02.09.24 pour une durée de contrat maximale. A ce jour, la commune est en recherche de candidat.

Questions diverses et communications :

1. Trou au niveau de la rue de la Chênaie

Deux rideaux de forages ont été effectués dont l'un au pied de La Ficelle et l'autre, au pied de la RPA. Les prochains forages devraient se faire aux alentours du 19.08.24.

La prise en charge financière de ces forages est effectuée pour l'heure par la Communauté de Communes Campagne de Caux étant donné qu'un bâtiment intercommunal serait potentiellement impacté (Résidence pour Personnes Agées).

2. Retour sur les conseils de discipline de deux agents communaux

Deux agents communaux ont été convoqués le 03.07.24 devant les membres du conseil de discipline du Centre De Gestion de la Seine-Maritime pour faire suite à l'affaire de vols de denrées alimentaires au sein du restaurant scolaire.

Un des agents est révoqué, tandis que l'autre agent est exclu temporairement de ses fonctions pour une durée de deux ans.

Mme BOUREL Fanny et M. FLEURY Philippe remercient tous deux M. le Maire d'être allé jusqu'au bout de la procédure.

Mme BOUREL Fanny demande quels membres du personnel communal exerceront aux écoles à la prochaine rentrée scolaire.

M. le Maire lui répond que les services sont en train de travailler sur les plannings.

3. Dons de place pour les Jeux Olympiques 2024

La commune a acheté plusieurs places pour assister à des compétitions dans le cadre des JO24. Ces places ont été proposées aux associations communales sportives, cependant étant donné que les frais de route et d'hébergement sont à la charge des associations, il reste des places de disponibles. Afin d'éviter de les « perdre », M. le Maire propose aux conseillers municipaux intéressés de se manifester d'ici le 15 juillet 2024.

Les places restantes seront ensuite proposées à toutes les associations communales puis à celles communautaires.

Sans autre question ni remarque, la séance a été levée à 19h00 heures.

Extraits de délibérations adressés en version dématérialisée via ACTES

QUESTION N° 1 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 69
✓ Adoption du rapport annuel 2023 du mandataire Ciné-Seine	
QUESTION N° 2 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 70
✓ Adoption du rapport d'activités général 2023 de la Communauté de Communes	
QUESTION N° 3 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 71
✓ Convention foncière pour la construction du pôle d'échange multimodal par la Communauté de Communes	
QUESTION N° 4 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 72
✓ Convention de partenariat pour le projet immobilier de l'îlot St François avec SEMINOR	
QUESTION N° 5 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 73
✓ Convention de mise à disposition de la salle n°14 à la MDA au profit de Mme COADOU	
QUESTION N° 6 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 74
✓ Convention de mise à disposition de la salle n°1 à la MDA au profit de Mme BARBAS	
QUESTION N° 7 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 75
✓ Convention de mise à disposition de la salle n°14 à la MDA au profit de Mme LEVARAY	
QUESTION N° 8 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 76
✓ Location au cabinet médical au profit de Mme LALLAU	
QUESTION N° 9 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 77
✓ Participation 2024 au Fonds d'Aide aux Jeunes	
QUESTION N° 10 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 78
✓ Demande de subvention à la Région pour aide « aménagement et équipement scénique »	
QUESTION N° 11 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 79
✓ Demande de subvention au Département pour aide « installation de systèmes d'éclairages performants dans les bâtiments publics »	
QUESTION N° 12 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 80
✓ Demande de subvention au Département pour aide « manifestations culturelles 2024 »	
QUESTION N° 13 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 81
✓ Demande de subvention extra communale – Office National des Combattants et des Victimes de Guerre	
QUESTION N° 14 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 82
✓ Tarification des ateliers Futsal	
QUESTION N° 15 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 83
✓ Remboursement de frais d'électricité par le Diocèse à la commune	
QUESTION N° 16 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 84
✓ Remboursement de commande Terre de Jeux 2024 par la Coopérative scolaire de l'école élémentaire « Jean Savigny » à la commune	
QUESTION N° 17 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 85
✓ Remboursement de la commune à l'association communale ACMG	
QUESTION N° 18 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 86
✓ Institution d'indemnité pour élections - IFCE	
QUESTION N° 19 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 87
✓ Création d'emplois non permanents – accroissement saisonnier d'activité	
QUESTION N° 20 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 88
✓ Signature de deux Emplois Parcours Compétences	
QUESTION N° 21 REGISTRE DES DELIBERATIONS	PAGE 89
✓ Signature d'un Emplois Parcours Compétences ou d'un Service Civique	